Gepi - Evolution #2507

Visa sur Cahier de texte

08/11/2010 17:41 - Yves Laurent

 Statut:
 Fermé
 Début:
 08/11/2010

Priorité: Normal Echéance:

Assigné à: Eric Lebrun % réalisé: 0%

Catégorie:Temps estimé:0.00 heureVersion cible:Temps passé:0.00 heure

Resolution:

Description

Bonjour,

Le cahier de texte est-il "visable" par le chef d'établissement ? Et d'autre part est-il verrouillable une fois "visé" ?

Merci

Historique

#1 - 08/11/2010 17:52 - Eric Lebrun

- Assigné à mis à Eric Lebrun
- Statut changé de Nouveau à Fermé

Ce ticket n'est pas un signalement de bug, mais plutôt une demande d'aide, sa place serait plutôt sur la liste des utilisateurs (https://lists.sylogix.net/mailman/listinfo/gepi-users)

À la première question, la réponse est "oui", mais un peu compliquée : il faut

- soit donner un statut "autre" au chef d'établissement, puis créer un statut personnalisé avec le droit de viser le CdT (ça se passe là : utilisateurs/creer statut.php)
- soit lui donner le statut "scolarité", et donner à scolarité le droit de viser le CdT

Pour la seconde question, c'est "oui" tout simplement : en page cahier_texte_admin/index.php, il y a :

"Activer / Désactiver l'interdiction pour les enseignants de modifier une notice après la signature des cahiers de textes"

30/04/2025 1/1